

## Trouver un mémoire ou une thèse

Les mémoires et les thèses sont des documents un peu à part :

- ils sont rédigés par des étudiants
- ils ne sont pas édités
- la manière de les rédiger suit des normes précises: ils rendent compte d'une recherche suivant un protocole précis, propre à chaque discipline

Cette fiche montre comment les reconnaître, comment les retrouver à partir de leurs références, mais aussi bien les utiliser.

### 1/ Comment reconnaître un mémoire ou une thèse

VALLET Eric, 2006, *Pouvoir, commerce et marchands dans le Yémen rasûlîde (626-858/1229-1454)*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Françoise Micheau, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol.

Voici une référence de thèse dans une bibliographie. On la reconnaît grâce aux éléments suivants :

- mention du diplôme validé « thèse soutenue en vue du diplôme de doctorat » ; « mémoire de master »
- mention d'un établissement universitaire, ou d'un directeur de travaux
- absence de nom d'éditeur

Les pages de titre des mémoires et des thèses soutenus en France sont normées et comportent :

- le titre de la thèse ou du mémoire, et le nom de l'auteur (l'étudiant)
- le nom du directeur ou de la directrice de recherche
- l'Université de soutenance (et de l'école doctorale pour une thèse)
- la date de la soutenance et éventuellement les noms des membres du jury

Attention : avant 1950, les thèses étaient souvent imprimées par un éditeur AVANT la soutenance. Une fois le diplôme validé, cet éditeur-imprimeur faisait un tirage de la thèse en changeant la page de titre. Lorsque l'auteur est qualifié de « Docteur » sur la page de titre, cela veut dire que le document n'est pas la version de soutenance, mais une version ultérieure, remaniée, mais parfois très similaire.

### 2/ Retrouver un mémoire ou thèse

#### 2a. Pour lire un mémoire à partir de sa référence, ou trouver des mémoires sur un sujet précis

Les mémoires sont hybrides : ils sont à la fois source d'informations scientifiques parfois inédites et un exercice universitaire normé validant une compétence ou un niveau d'étude.

**La conservation des mémoires n'est pas une obligation légale** : certaines bibliothèques opèrent un tri par date, par note obtenue... Ils sont parfois conservés par les secrétariats de scolarité. Un mémoire cité dans un travail de recherche peut donc être très difficile à trouver. Certaines bibliothèques signalent des mémoires dans le Sudoc ([www.sudoc.abes.fr](http://www.sudoc.abes.fr)) ; il existe aussi des plateformes spécialisées

dans le dépôt des mémoires. Le dépôt est basé sur le volontariat de chaque auteur, et la note obtenue n'est pas toujours indiquée :

- [DUMAS](#) (Dépôt Universitaire des Mémoires Après Soutenance) qui répertorie des mémoires de Master soutenus dans les établissements français, dans toutes les disciplines.
- [MEMSIC](#), pour les mémoires en sciences de l'information et de la communication
- La plupart des catalogues de bibliothèque donnent un accès aux mémoires par la page de recherche avancée, en sélectionnant le type de document. C'est le cas à [Lyon 2](#) et à [Sciences Po Lyon](#) notamment.

Astuce : puisque tous les mémoires ne sont pas diffusés de la même manière, les moteurs de recherche spécialisés dans la documentation scientifique peuvent m'aider : [Isidore](#), [JURN](#) ou [GoogleScholar](#).

## **2b. Pour retrouver une thèse**

Contrairement aux mémoires, il y a des dispositifs de conservation et de diffusion obligatoires ; il est donc souvent plus facile de retrouver une thèse.

- Depuis 1985, toute thèse de doctorat soutenue dans un établissement français doit faire l'objet d'un dépôt à la bibliothèque, où elle peut être consultée (sauf clause de confidentialité)
- Elle doit également être répertoriée dans le Sudoc (en principe, on y trouve donc les références de toutes les thèses soutenues en France, et on sait dans quelles bibliothèques elles sont conservées)
- Depuis 2006, ce dépôt peut se faire sous forme électronique et s'accompagner d'une diffusion en ligne du texte intégral de la thèse.

**Le site [theses.fr](#) répertorie toutes les thèses soutenues en France, donne accès au texte intégral de la thèse quand l'auteur le souhaite, et permet aussi de consulter la liste exhaustive des thèses en préparation.**

Si la thèse que je cherche n'est pas française, je peux utiliser la base européenne [Dart-Europe](#) qui moissonne plusieurs bases de thèses dans toute l'Europe.

Si la thèse n'a pas été soutenue en Europe, j'utilise [WorldCat](#) en passant par la recherche avancée et en sélectionnant le type de document « Theses/Dissertations ». Attention WorldCat n'est pas une base de textes mais un catalogue : le plus souvent, je n'aurai que les informations pour savoir où je peux consulter la thèse.

Si après une recherche dans le Sudoc ou dans WorldCat je trouve uniquement une version imprimée d'une thèse qui m'intéresse, je peux effectuer une demande de [prêt entre bibliothèques](#) (PEB). Certaines bibliothèques proposent encore des consultations sur microfiches, sur un lecteur adapté.

Cas particuliers :

- Les Thèses d'exercice valident la fin d'études des professions médicales. Elles ne sont pas considérées comme des thèses de doctorat. Elles sont signalées dans le Sudoc mais pas dans theses.fr.
- Le processus d'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) comprend la rédaction d'un mémoire original, qui a une très forte valeur scientifique. Mais il n'est pas systématiquement conservé ni signalé. Ce type de mémoire n'est pas dans theses.fr.
- Certains rapports peuvent porter le titre de Mémoire sans être des travaux universitaires. Il faut vérifier les modalités de validation de ces documents avant de les utiliser.

### **3/ Bien utiliser un mémoire ou une thèse comme source d'information**

#### **3a. Adéquation avec mon travail**

La structure du document, la méthodologie utilisée ressemblent-elles à ce qui m'est demandé dans le cadre de mon propre mémoire ?

Ce qui fait la différence, c'est non seulement le niveau universitaire, mais aussi la discipline, la culture scientifique de l'organisme délivrant le diplôme...

- Si je suis en Master 1, il ne m'est bien sûr pas demandé de concevoir un protocole de recherche similaire à celui d'un doctorant.
- Si je suis en Master d'histoire et que je travaille sur l'histoire des soins psychiatriques, des thèses de psychologie pourront m'être utiles, mais je n'emploierai pas la même méthodologie.

#### **3b. Validité scientifique du travail réalisé dans le cadre d'un mémoire ou d'une thèse**

Les informations que j'ai trouvées dans le mémoire ou la thèse sont-elles fiables et de niveau universitaire ?

Je reste critique envers ce support : est-ce la version soutenue et validée ? Ai-je connaissance de la note obtenue ? Les sources des informations sont-elles citées (pour que je puisse le vérifier) ? L'auteur évoque-t-il les recherches et les auteurs qui font autorité dans sa discipline ? Ses arguments s'appuient-ils sur un protocole de recherche rigoureux ? Ce protocole est-il ou non transposable dans ma discipline ?

-

#### **3c. Comment lire efficacement un mémoire ou une thèse ?**

Les mémoires et les thèses sont souvent volumineux. Je vais à l'essentiel :

- La table des matières me permet de cerner les parties qui correspondent à ma problématique. Elle me donne un aperçu de la méthode de recherche employée.
- La bibliographie fournit les références de nouveaux documents pour rebondir dans ma recherche d'information.
- S'il y a un index, je retrouve rapidement les notions qui m'intéressent dans le corps du texte.
- S'il y a des annexes, je peux obtenir de nouvelles sources d'information.

Pour terminer, il est très important de bien reconnaître un mémoire ou une thèse avant d'utiliser les informations qu'ils contiennent. En effet, la méthodologie de recherche, la nature des informations, le niveau peuvent ne pas être adaptés au travail que j'ai à mener.

En cas de doute, je peux demander l'aide d'enseignants ou de bibliothécaires qui m'aideront à cerner l'adéquation du mémoire ou de la thèse avec mes besoins d'information.

Plus d'informations dans la rubrique « Appui à la recherche » du site des BU de Lyon 2, sur la page [Thèses et mémoires en ligne](#)